



COMMISSION DE RÉGIE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE
Procès-verbal d'une réunion qui a eu lieu le lundi 10 avril 2017 à 11 h
Palais législatif, salle de comité 254

DÉCISIONS

1. **Demande d'entrepreneurs d'utiliser des photographies de la Chambre**

La Commission a autorisé les entrepreneurs qui ont installé la nouvelle draperie et peint les murs de la Chambre à publier des photographies des projets finis pour leurs portfolios, à la condition qu'ils signent une lettre d'intention interdisant l'utilisation de ces photographies à des fins publicitaires autres que dans leurs portfolios ou sur leurs propres sites Web.

2. **Rapport annuel 2016-2017 de la Commission de régie de l'Assemblée législative**

La Commission a examiné et adopté sans modification le Rapport annuel de la Commission de régie de l'Assemblée législative du Manitoba pour l'exercice 2016-2017.